pour ceux qui nous lisent. Le gouvernement ne auroit persister à priver nos lecteurs des mêmes purces d'informations ouvertes aux lecteurs des autres seuilles. On dit qu'il y a un ordre en Conseil, mais cet ordre a dejà eté viole en fa-reur du Courier, et d'ailleurs ne peut-on pas le reviser, le corriger, l'amender?

Comment se fait-il que tous les journaux Français, des journaux même qui viennent de saire on ces annonces, avant d'avoir aucune creulation? Est-ce par un ordre en conseil? Si c'est pour des raisons politiques qu'on prosentla Rerue Canadienne qu'on le disc; si parce qu'elle défend chaleureusement les droits de ses compatriotes envahis et foules au pied, qu'on le dise, à la bonne heure! que le siche qu'on resuse nux lecteurs de la Revue Canadienne ce qu'on devrait vouloir que tout le monde connaisse à quelque parti qu'ils appar-

NOMINATION D'UN GREFFIER DE LA PAIX A QUÉBEC. — Il semble que le cabinet qui preside aujourd'hui a nos destinces prenne à courr d'insulter la population Canadienne, et de la nécontenter toute entière, sans distinction de parus; c'est bien la ou le comble de la malice ou le résultat de l'imbécilité la plus stupide. Le present greffier de la paix a Quebec M. Perrault, arrivé à un âge avancé, écrit à l'exécutif demandant de l'aide pour remplir les devoirs de a charge et recommandant un sien neveu-membre du barrenu de Québec. M. Daly ré, pond à M. Perrault que M. F. Doucet devait etre le nouveau greffier. On sait que cette charge est importante et demande un homme d'experience. Quels sont les titres du nouveau greffer, ses droits et d'où lui vient cette faveur asigne ! Voici l'histoire de cette nomination ; M. Doucet qui est un avocat sans cause, a pour unt droit et titres à cette place certaine correspondance écrite au Canadien il y a quelques mois et datée de St. Nicolas, pres Québec ; dans laquelle la conduito des ex-ministres et de la majorité Bas-Canadienne était vertement censuret; lors de la résignation de MM. La Fontaine-Baldwin, M. Doucet touché sans doute du noble procede de M. D. B. Viger, qui abandonnat ses compatriotes, qui les trahissait, qui les sacrifait à sa vanite et a son ambition, et prévoyant tout ce qu'il pouvait tirer d'avantage en suivant la même ligne de conduite voulut marcher sur les traces de celui qu'il adoptait pour patron; il rasembla alors deux on trois individus, gens affamés et disporés comme lui à flatter un pouvoir corrompu et corrupteur ; et étant ainsi rass mblé comme les trois tailleurs de Londres, or Sanitula. We the people" nous le peuple de St. Nicolas et on passa force resolutions, approuvant la conduite de lord Metcalfe et condammant celle des ex-ministres et du parti libéral. C'est sinsi que M. Doucet gagna ses éperons.

L'administration veut récompenser ses amis. C'est son droit. Mais c'est aussi notre droit, à mus, de faire savoir au public co qui en est ; de Li dire les causes et les effets des choses; et surtout de réclamer et de protester contre d'ausa per judiciouses nominations contre des actes de favoratisme qui tendent à propager dans les rangs de nos compatriotes ce système de primes d'encouragement offertes à toutes les défections etles trahisons à l'aide desquelles nos ennemis

vealent nous diviser pour régner. Vovez combien cette nomination est peu judirieuse. La magistrature de Québec s'est émue enapprenant qu'elle devait être faite, quand il y danscette ville des gens respectables et recomnandables sons tous les rapports, qui avaient isfinament plus de titres, que le candidat du mi-nistère, des avocats capables possédant la science et l'expérience des nifaires criminelles et de la

Les magistrats de Québec ont en conséquence resolu à l'unanimité qu'une députation servit chargée de se rendre à Montréal, pour faire des remontrances contre la nomination de M. Doucet, La députation, composée de MM. Aylwin, Symeset Lee, eur vendredi dernier, une entrevue avec Son Excellence, qui fit entendre qu'on prendrait leur déminrche en considération. No-nobstant cette protestation unanime de la magistratore, MM. Smith, Daly et Papineau persistetont-ils à aviser le gouverneur de la faire? On peus'y attendre; ces gens là ont perdu toute pudeur. Il suffit qu'on leur disc qu'ils font mal, pour qu'ils persistent, et ils tiennent d'autant plus à récompenser, à salarier leurs partisans, que le petit nombre de ceux-ci ne leur est attarhé que par l'espoir du salaire et de la récompense. Ainsi vont les choses.

LA PEINE DE MORT,-L'EXÉCUTION DE JOS. ROBERT & TROIS-RIVIERES .- Certainement, quand nous avons annonce que le nomme Joseph Robert était condamné à mort nour viol de sa fille à Trois-Rivières, nous étions sous l'impression, que, nonobstant les remarques du juge sur l'énormité de la faute, l'exécutif ne passerait pas outre à le laisser-pendre. La question est encore, nous dit-on devant le conseil. Nous esperons que le Gouverneur sera avisé de commuer la peine. Presque tous les peuples civilizes ont aboli la peine de mort; et ceux chez qui elle est encore existante, ne l'infligent qu'à ceux qui tuent.

Dien qui nous donne la vie a seul le droit de nous l'enlever. N'a-t-il pas dit à l'homme : "Vous ne tuerez point 1" Comme le fait remarquer avec beaucoup de raison un correspondant de la Minerve d'hier soir :

Vous niez à l'homme le droit de disposer de sa propre vie ; vous avez horreur du suicide ; vous l'appelez crime. Si, des lors, l'homine ne peut s'ôter la vie, il n'a jamais pu en entrant dans la société, abandonner à la société un droit nir sa vie qu'il n'a vait pas lui-même. La sociéle s'est donc arrogée despotiquement un pouvoir criminel sur la vie de ses membres ; sur ce don

mystérieux, sur cette propriété sacrée de la divinité! Etronge aberration de la faible humanité: condamner le suicide, et commettre le meurtre

7 de la compressión

La seule mison plausible que la société ait jamais donnée pour un attentat aussi effrayant, aussi audzeieux, est celle du besoin de sa propre conservation. Dans son état actuel, c'est insulter au sens commun que d'offrir une pareille excuse. Le Penitentiaire est là. Que ses cachots s'ouvrent pour engloutir le malheureux qui n'est plus digne d'appartenir à la société; mais qui non plus ne saurait détruire cette société si timo-Et là, du moins, vous permettrez à la Providence de parler au cœur, à la raison, du melheureux: vous ne dicterez pas à la Provi-dence les termes de sa grûce. Vous ne lui direz pas: Convertis et sauves cette pauvre ame avant le vingt-et-unième jour de ce présent mois, où à cette époque nous la lancerons maudite dans l'éternité.....

LE BAL DE LA STE. CATHERINE .- Le Times d'hier contient un article sur la soirée du 25, qui ferait croire qu'il est sous l'impression qu'à cette soirée aucune personne ne serait admise à moins qu'elle fut d'origine Française; cela n'a jamais été la pensée des jeunes messieurs qui ont eu les premiers l'idée de fêter la Ste. Catherine. Nos Dames Canadiennes, avec cette grace française qui leur va si bien, accueilleront dans la soirce du 25, les gens de toute origine, qui voudront bien se joindre à nous pour réhabiliter un bon vieil usage de nos pères. Voir l'annonce.

Concert de M. Schullehn, demain soir. ne faut pas oublier le Concert de demain. Cette fois, on ne peut être trompé sur la valeure t le talent des artistes qui vont paraître devant nous. Nous avous vu le moins 50 notices de journaux Européens qui mentionnent très honorablement le talent distingué de M. Schallens. Notre Gracieuse Majesté La Reine, fut euchantée de la bonne musique de son Chef d'orchestre, et lui exprima son entière satisfaction. Le grand due Alexandre de Russie témoigna au jeune artiste son admiration en lui sesant cadeau d'une bagne en diament. Quand à MM. Van-Moanen et Berlyn, ce sont les favoris du publie de Montrénl. M. Van Mannen est un violon de première force, qui commence ici une carrière artistique qu'il ira finh quelque jour, nous sommes certains, sur les théâtres de Londres et de Paris. M. Berlyn est assez connu; nous n'avons besoin d'en rien dire. Le programme est attrayant et riche.

Nous accusons réception du Family Christion Almanac pour 1847. C'est un petit ouyrage qui contient toutes les informations qu'on peut désirer sur les mois, les saisons, la température et toutes les professions, les états et les affaires de Montréal. Ce livre sera très utile aux gens d'affaire.

Nous avons pareillement reçu le numéro de novembre de Barker Canadian Magazine. Il contient comme à l'ordinaire un choix de matières originales et intéressantes.

Nous rappelons à nos lecteurs que Jendi soir, Etienne Parent. Ecr., donne sa lecture sur la nécessité de l'Elude de l'économie politique, dans lu grande Salle de l'Institut Canadien, Rue

Le bruit court en ville aujourd'hui que lord Elgin ne vient que par le Steamer du 4 bre. Qu'il doit se marier avec lady Lamoton la fille de feu Lord Durham, avant son départ. Que la comtesse Eigin demeurera en Angleterre jusqu'au printemps. Qu'elle viendra alors re-joindre son mari en Canada.

La malle Américaine n'est pas venue aujourd'hui. Celle d'hier ne nous a apporté rien de neuf sur la guerre du Mexique ou les Etats-

Nous voyons, avec plaisir, par les procédés de la corporation que A. La Rocque, ecuyer, a donné avis de l'intention qu'il a de proposer une motion tendant à établir un réglement pour la vente du bois de chaussago en oette ville. Les accapareurs font un vrai monopole de la vente du hois de chauffage ; ils s'emparent de tout fe bois et exploitent le pauvre peuple d'une manière honteuse; ils est temps qu'on y mette ordre ; nous devons savoir gro à M. La Rocque d'en avoir eu le premier la pensée dans la corporation. .

Un vol a été commis, vendredi soir au magasin de MM. Armour & Ramsay, rue St. François Xavier, les voleurs sont entrés par derrière en enlevant un des panneaux de la croisée; ils ont pris une petite somme d'argent.

Le Cornwall Observer nous apprend qu'un M. Baker, de l'Eastern district Haut-Caunda, a découvert une veine d'argent sur sa terre. Cet argent est par et d'une qualité supérieure, ne donnant pas moins de 65 par cent de métal.

ACCIDENT DEPLORBBLE.-C'est avec un bien vif regret que nous apprenons la mort du capitaine Pipon, du corps des ingénieurs royaux, employé, avec le lieutenant Henderson du même corps, à explorer et tracer la ligne du chemin de fer projeté d'Halifax à Québec, et la frontiere en litige entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. Il s'est nové dans la rivière Ristigouche dans les environs de laquelle nos dernières nouvellos l'avaient laisse avec son parti. Nous n'avons pas encore eu de détails sur ce triste accident; sculement on nous a assure au burenu du génie que la nouvelle en était certaine et que le corps de M. Pipon avait été retrouvé. - Cana-

La Chambre de commerce de Manchester vient d'adresser, aux Lords Commissaires de la Trésorerie, un mémorial les suppliant de prendre en considération les lois de Navigation qu'ils qualifie de pernicieures d'iniques, ayant dans tous les temps et toutes les circonstances fonctionné contrairement aux véritables intérêts de

la masse du peuple.

Ils sont d'opinion que la marche adoptée pen dant la dernière session du Parlement Imperial en requert l'abolition, comme étant nuisibles au monde entier .- (Aurore.)

LeCanadian agricultural Journal rapporte que M. Morton de Durlington a semé dans son jardin une seule patate dans une poignée de guano, et qu'il en a récolté 62 belles grosses patates très saines. Tout le monde peut avoir re-marqué qu'une plante isolée, produit beaucoup plus, que lorsqu'elle est parmi d'autres de même espèco, ce qui fait voir qu'on a tort de ne pas donner assez d'espace aux légumes que l'on confie à la terre.

Nous sommes forcés de remettre à un prochain numéro, un mot ou deux sur la Gazette des Trois Rivières, et sur le rapport du Bureau de Commerce de Québec.

Le Great Western est attendu aujourd'hui à New York. Dans notre prochain numéro nous aurons des nouvelles d'Europe.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur General d'ordonner que la Milice des Comtés de Montréal et de Québec, respectivement, soit formée en division régimentaires ; et ayant pris en considération l'état dans lequel s'est trouvée la Milice des Cités de Montréal et de Québecdenuis mil-huit-cent vingt-huit que leurs habitants des deux origines ont été amalgamés en Bataillons; et concluant du passé, que la conti-nuation de ce système n'est ni aussi commode pour coux qui parlent des langues différentes, ni aussi pleinement propre à favoriser l'efficacité des Bataillons qu'on l'avait d'abord espéré : il a plu Son Excellence d'ordonner que le système qui existait précédemment soit rétabli dans ces Villes. Les divisions régimentaires seront donc divisées en Bataillons, lesquels seront composés des Miliciens des Quartiers, Paroisses, Townships et Municipalités mentionnés au-dessous de chacun, et seront en conséquence numérotés, le tout comme il suit :

#### LE RÉGIMENT DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

Les premier, deuxième, troisième, quatrième. cirquième et sixième Bataillons de la Cité de Ville de Montreal, se composeront des Miliciens de naissance on d'origine Britannique résidant dans les dites limites qui seront de missance ou d'origine étrangère, pariant la langue anglaise.

### Premier Bataillon.

Le Quartier Ste. Murie, et cette partie du Quartier St. Jacques qu' se trouve au Nord-est du milieu des Rues Campeau, St. André et

Deuxième Bataillon. Les Quartiers St. Louis et de l'Est, et le reste

du Quartier St. Jacques.

Troisième Bataillon. Le Quartier St. Laurent.

Quatrieme Bataillon.

Le Quartier St. Antoine.

Cinquième Bataillon.

Le Quartier Ste. Anne.

Sixieme Bataillon.

Les Quartiers de l'Onest et du Centre. Les septième, huitième, neuvième et dixième Bataillons de la Milice de la Cité et Ville de Montréal se composeront des Miliciens d'origine ranco-Canadienne résident duns les limites d'icelle ; et aussi, de tels Miliciens résidant duns les dites limites qui seront de naissance ou d'origine étrangere, parlant la langue française. Sentième Bataillon.

Les Quartiers St. Antoine, Ste. Anne, et de Ouest.

Huitième Bataillon.

Les Quartiers St. Laurent et du Centre, et cette partie du Quartier St. Louis qui se trouve au sud-ouest de la rue des Allemands.

### · Neuviòme Batnillon.

Le Quartier de l'Est et le reste du Quartier St. Louis, et cette partie du Quartier St. Jacques ui se trouve au Sud-Ouest du milieu de la Amherst.

Dixième Bataillon.

Le Quartier Ste. Marie, et le reste du Quar-

tier St. Jacques. La Troupe de Cavalerie, et les Bataillons d'Artillerie, de Carabiniers et d'Infanterie légère se composeront de tolles personnes qualifiées pour servir dans la Milice et résidant dans les limites de la dite ville de Montreal, qui voudront entrer et pourront être reçues dans ces corps.

### Ouzième Bataillon.

Cette partie de la Paroisse de Montréal endehors des limites de la dite Cité et Ville, et située au Sud-suest des dites limites et du Chemin de la Côte des Neiges.

### Douzième Bataillon.

Cette partie de la Paroisse de Montréal, endehors des limites et de la dite Cité et Ville, et située au Nord-est des dites limites et du Chemin de la Côte des Neiges.

Treizième Bataillon.

La Paroisse de Lachine.

Quatorzième Bateillon. Les Paroisses de la Pointe-Claire, Ste. Anne, Ste. Geneviève, et de l'Ile Bizard.

Quinzidme Bamillon. Les Paroisses de St. Laurent et du Saut-au-Récollet.

Seizième Bataillon.

Les Paroisses de St. Joseph de la Rivière des Prairies, Pointe-aux-Trembles, et Longue-Pointe. La Cavalerie de Lachine se composera de telies personnes qualifiées pour servir dans la Milice et résidant dans les limites de la dite Paroisse de Lachine qui vondront entrer et pourront ètre reçues dans ce Corps.

#### Naissances

A Montréal, ce matin, la Dame de M. Lajeunesse Organiste, à mis au monde une fille.

### Mariages.

En cette ville, lundi deruier, par Mossire Fay, M. A. Arpain, à Dile. Louise Labelle, seconde fille de M. T. Labelle, tous deux de cette ville, A. New-York, dernièrement Thomas S. Green, du Tuxas, à Dame veuve Ellery, de Rhode-Island, qui a apporté pour dot à son nouvel époux la somme de \$400,000.

#### LA STE. CATHERINE,

GRANDE SOIREE PUBLIQUE,

Sous le Patronage DES DAMES CANADIENNES.

Représentées par

MMES. LACROIX, SELBY ET BOURRET. ES Dames et Messieurs de Montréal, sent respec-tueusement invites d'assister MARDI, le 24 courant, I Aucusement invites d'assister MARDI, le 24 crurant, veille de la Ste.-Catherine, (ancienne fête canadienne) à une SOIRE PU LIQUE donnée à l'Hovel Donguard, sous le patronage des Dames nommées ci-dessus, qui ont bien voulu se rendre à l'invitation du conité.

Ren ne sera épargué pour rendre la soirée agréable.
Les Dames patronnes du la soirée prendront le fauteuil à Hurt heures et deml.

Cartes d'admission: 10s., pour un Messiour accompané d'une au plusieurs Dames.

On nouvra se procurer des Cartes à l'Hotel Donggans.

gné d'une au plusieurs Dames. On pourra se procurer des Cartes à l'Hotel Donegans. Lundi, le 23 et Mardi le 24 courant depuis 10 heures A M

Lundi, le 23 et Martii to 24 commun.

Jusqu'à 4 heures PM

Des listes de acuscription cont ouvertes chex Messrs.

Fabre et Cie., Mead et Cie. Boulanget Bolvin, Dr. Trudel, Mine. St. Julien, Hotel de Québec, Hotel Daley et spécialement à l'Hotel Donegans.

Par ordre du Comité.

L. DELORME.

Secrétaire.

## VENTES A L'ENCAN.

Par Cuvillier & Fils. LIQUEURS, EPICERIES, &c.

ES Soussigné, rendront à leurs Magazins, MER-ACREDI prochain, le 18 du courant, les articles ci-après mentionnes, pour clorte diverses consignations; 8 boucauts, 3 tierces Sucre rafiné de Londres 36 bariques, 23 quarts Eau de Vie de Cegnac de différen-tes magazines.

36 bariques, 23 quarts Eau de Vie de Cegnae de différentes marques
13 bariques, 46 quarts Vin de Benecarlo supérieur
3 pipes, 6 bariques 10 quarts Sherry bran
5 bariques, 50 evolutur d'or supérieur
7 pipes, de Vin de Mader
56 casses, de Claret
27 do Muscat
15 do Liquetirs assorties
20 de Guraçoa et Marashino
28 do d'Absynthe et d'Eau-de-Vie
36 bariques, 40 quarta Vinaigre de Brandeaux
Poivre, Fierre bleue, Empete, Couperose, Sel Salphire
Alum, Huile à Salade, Savon de Windoor bran et blanc,
Montarde, Marinades, Savon de Windoor bran et blanc,
Montarde, Marinades, Savon de Windoor bran et blanc,
montarde et en bâtons, Bouchons de liege, Eccree de Citron, Amandes, Indigo, Carles à jouer, Cotton à lampe.

—AUSSI,

--- AUSSI,--500 boites Savous de Stral, Liverpool 500 do Harengs de Digby 100 quarts Harengs 250 porhes de Sel 10 bouenuits Tabae en feuille

20 barils, 15 caisses Verrerie assertie
Conditions libérales.
La Vonte à DEUX heures.
CUVILLIER et FILS.

Par J. D. Bernard. MARCHANDISES NOUVELLEMENT IMPORTÉES VENTE ETENDUE DE

Marchandises d'automne et d'Hiver

Par lots par catalogue. UNDI le 16me jour de NOVEMBRE prochain et les jours suionnts.

Au Magasin de M. A. PREVOST, le 16 il sera of-

Aŭ Mugasin de M. A. PREVOST, le 16 il aera offert au Commerce par Encan Public un des meilleurs asaurtiments de Lainages, Soiries, Toiles et Cotonages, qui
ait jamais été offert par Vente Public consistant en:
Draps Superfin et fin, Draps de Castor, Plote Crainrien, Etoffedu Pays, Casimirs do skin, Draps d'Angola,
Drap d'Oregon, Serges, Cariset blanc, Etoffo amanteaux,
Guia Plaid, Camatot, Plades de Laine, Flanelle de couleur assortis, Baise Bouragan et Futaine, Drap de Buffalo,
Coton gris, Swanskius et Swansdowns, Droyét Imprind,
Shulles de Coton et de Laine, Bas, Ganta Bretelles, File, Shalles de Coton et Boutons, Couvrepieds, 100 pairs de Pantalons, etc., etc., --- A T 8 # 1-

Pour être vendu par ballot. 20 halics de Couvertes, Mackina. Rose et Point, 10 de Cuton gris, 27, 30, 33, 36, et 40, pouces de large, 4 do de Tolle ou Canyas No. 1 à 4.

3 do Couvertes de couleurs pour chevaux, 9 Caisses d'Indienne d'autonne d'un goût nouveau,

5 Balles de Tapis superfin.
1. do de Tapis d'escalier,
1 Caisse Soullier de tapis,

1. do uc s = no.
1. Caisse Soullier de tapis,
00 doux. do Poches, du Pays,
50 doux. Celntures rouges,
2. Boucaux de Bouton assortis,
4. Caisses Toile Cirée,
4. Balles de Coton filés No. 6 à 10,

— TERMES LIBERAUX

La vente chaque jour à UNE heure
6 nov.

J. D. BERNARD

### COUTELLERIE.

COUTEAN à manches d'Ivoire, balencés, avec ou sans fourchettes.

Do à manches d'Allemagne ou platés, en

Do a manches
boites d'Acajou.
Couleaux et Fourchettes à dessert do do
Do do platés aur acter avec manches
d'Ivoire et en perle.

Unfassoriment d'excellens RASOIRS garantis, 13 nov. G. SAVAGE & Cra. 13 nov.

and the state of t

### Par. D. Fisher. VENTE PAR LOTS ET BALLOTS

De Marchandises nouvellement importés et pour Clorre.

As Magoria de Mr. JEAN BRUNEAU, VENDRE-Di, le 13 du courant, et les jours suivants, à un crédit libéral, (nouveau systeme):

TOUS les Acheteurs, au montant de Vingt-cinq Louis et plus, aurant Six Mois de Crédit, en domant des billets sprouvées, toutes somme autossous de vingt-cinq Louis, (argent comptant). Chaque lot offert sera vendu. L'assortiment consiste en ;— Drans. Cassimires. Decekins. Twacds. Gaia Plaid.

rendu. L'assortiment consiste en propose. Casimires, Doeskins, Tweeds, Gela Plaid, Etoffes à Manteaux, Flamelles, Curisés, Couvertes, Cobourge, Orléans, Alparas, Bouragens, Indiennes, Gotton Gris de toute largeur, Gros de Naples et Satins, Velours de Sole at de Cottons, Ganta et Bas de toute espèce, &c. &c.

Calses de Soiries de diverses couleurs, Values Mouchoirs de Sois Noire et des Indes,

Caisse Gant de Cachmere,
 Caisses Jaconet, Mallemolle, et Mousseline Claire,

2 Caisses Jaconet, Mallemolle, et Moissellas Utaira,
5 Caisses Bonnet de Pluche et de Scalelle,
1 Chisse de Paraphiles, de 30 et 45 pouces,
2 Balles de Chaussons de Laine,
4 Balles de Couverpleds de couleur et Rugs,
15 Balles de Couvertes, Mackina et Ross,
8 Caisse d'Indienne d'automn, (d'un nouveau gost)
10 Balles Cotton Gris, de 72, 40, 36, et 30 pouces de
larce.

large, 2 Balles de Tapis Commun, 6 Balles de Hardes d'hiver.

10 por.

D. FISHER.

Articles en Argent et argentés, en Papier Maché &c.

ES Soussignés ont roçu par 'Cœur de Lion 'et "Sir Richard Jackson," leur Assortiment d'Automne. D'ARTICLES EN ARGENT ET ARGENTES EN PAPIER MACHE, &c.

Qu'ils offrent an vente à bas prix, consistant en partie

Couvre-Plats Couvro-Plats
Plats arcc couverts et réchauds
Candolabres, Chandelliers à Branches
Plateaux de toutes grandeurs
Services à Thé et à Café, Urnes, Cartons etc.
Tables à ouvrage, Chaises, Boltes à ouvrage,
Secrétaires, Boites, à enveloppes etc., en papier mâché.
Le tout ôtant de nouveaux patrons des mellicures manufectures.



....

REMISE DE LA VENTE DES SITES DE MOULINS.

### a Lundi le 23 courant....

E Scussimé a reçu instructions d'annoncer que la Vente auivante cat temise n LUNDI prochain, et que ce jour là, elle aura lieu à l'androit et au temps marquée.

JOHN LEEMING, Encanteur.

G. BAVAGE & CIR.

Sites de Moulins de prix.

VIS est par les présentes donné que Trols Sites d' Moulins de l'ris, sur le canal de Lachine, savoir Deux situés sur le chié aud du bassin au desaus du lord n. 2, marqué sur le plan u. 10 et 1; et l'autre sur le côté nord du lork n. 2, seront vendu par enean public au Bu-reau des Travaux Public, LUNDDI, le 23 NOVEM-BRF, prochain, à MIDI. Le plan du terrain et les plans et divis relatif à la ma-nière de pendre l'eau, &c., pourront ètre vus à ce Bureau-le et apres le Pramier Novembre, auquel temps on pourra obtenir taute autre information de l'achat. Ses lots sont perticulièrement blen adaptés à la cons-truction de Moulins à Farine, ou de Manufactures, s'éant dans la Cité, sur les Bassins du Canál et de faelle accès, ant per terre que par cap. La chute au niveau ordinalre

dans la Citi, sur les Bassims au Canaz de la carte de la lant per terre que par cau. La chitte au niveau ordinaire du Fleuve sera, pour les lots 10 et 11, d'anviron 20 prica, et au lock n 2 de 13 piede, avec ane quantité considérable d'eau à chacune, pour fairs marcher des Moulins.

Par ordre, Par Ordre, Par Citi V.

THOS A. BEGLY,

Bureau des Travaux Publica, } Montréal, 20 net. 1846.

# M. SCHALLEHN

Chef d'Orchestre de l'Opéra de Sa Majesté, A l'honneur d'aunoncer aux citoyens de Montréal et des environs qu'il donners.

### UN CONCERT

A l'Hotel Donegana

MERCREDI, LE 18 NOVEMBRE ASSISTE DE

MM. VAN MAANEN & BERLYN

PROGRAMME. PREMIERE PARTIE.

1.-PUT POURRI, pour Plano, Clarinette et Violon Sur des motifs de l'Opéra La part du Diable, d'Auber,

(Von Mannen.)
2.—PANTAISIE, pour Clarinetto, composés et exécutés par. (Schollehn.)
3.—DUO, pour Piano et Violon, dédid à S. M. la Reine des Pays-Bas, par Berlyn & Van Maanten. (Giborne et De Bériot,)
4.—QUATUOR.
5.—GIRAND DUO CONCERTANT pour deux violons par Van Munnen et Schollehn. (Kalliuoda.)

DRUXIEME PARTIE.

1.—OUVERTURE, (Schallehn.)
2.—VARIATIONS BRILLANTES pour Clarinette, par Schullehn. (Brepsant,)
-CHORUS,

3.—CHORUS, 4.—CARNAVAL de Véniss, par Van Maanen, (Paga-

nin.: Entrée, 3s. 9d.—Places réservées 5.. Le Concert commencers à 8 heures. On pout se procurer des Billets dans les différens mages ins de musique. (2) Pour les détails voir les allèhes.— 10 nover en major

A dater de VENDREDI. prochain, 2 OCTOBRE, les Steambouts St. Louis Richelieu Kire-Fig. partiront de Montréal à 3 heures précises de l'agras-midi.

29 septempre.

- manager 60